

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Procès-verbal des délibérations de la session ordinaire du 6 mai 2013, tenue au Centre communautaire de Milan, situé au 405 rang Sainte-Marie, Milan, à 19h30.

Présences : Louiselle Rouillard, Linda Therrien, Jacques Proteau, Gaston Denis, Maurice Proteau et Richard Nadeau.

Ils forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Turcotte. Noëlla Bergeron, directrice générale et secrétaire-trésorière et Françoise Richard, agente de bureau, sont aussi présentes.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session ordinaire.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux du 2 et du 16 avril 2013.
4. Rapport des élus municipaux.
5. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement.
  - Rapport de l'inspecteur.
  - Demande d'autorisation d'utiliser un abri d'auto comme abri de matériaux de construction pour 2013.
  - Tournée des nuisances.
6. Questions du public.
7. Administration :
  - Dépôt du rapport mensuel des revenus et dépenses.
  - Adoption des dépenses.
  - Résolution affectation travaux de voirie vs fonds carrières et sablières.
  - Réclamation de TPS sur allocations non imposables 2009-2013).
  - Achat outil pour le garage : fusil à graisser.
  - Services sanitaires D. Fortier : facturation de Philippe Mercier pour réparation câble de téléphone (coin rang Sainte-Marie et rue McDonald, entre la propriété de M. Ronald Rousseau et M. McCaffery) à la demande de l'employé municipal.
  - Table des MRC – soirée d'information sur les sanctions administratives et le rehaussement des sanctions pénales en matière d'environnement (Sherbrooke, mardi 28 mai par Me Bernadette Doyon).
  - Guide de gestion de la sécurité routière des camions lourds (nouvelle réglementation).
8. Demande achat du terrain situé à l'intersection de la Rue du Ruisseau et de la rue Nicholson pour construire un garage.
9. Voirie :
  - Rapport mensuel de l'employé municipal.
  - Tournée préliminaire des chemins municipaux vs calendrier d'exécution des travaux.
  - Dame de castor dans le Gisla : travaux projetés.
  - Offres de services.
10. CCU (comité consultatif d'urbanisme) : recommandation d'une dérogation mineure.
11. Demande d'occupation du domaine public de M. Marc Boily.
12. Entente avec la Ville de Lac-Mégantic pour les interventions en espace clos, en hauteur, en forêts et autres types de sauvetages ne relevant pas de l'entente de service incendie de Nantes.
13. Transport collectif vs CSM : Horaire, coûts, activités, OTJ.
14. Avis de motion : adoption d'un règlement sur le stationnement.
15. Suivis divers :

- Site WEB (visiteurs).
  - École La Source de Nantes : lettre de remerciement
  - Gestion des eaux pluviales.
  - Règlement sur la qualité de l'eau potable – Guide préliminaire d'évaluation et d'intervention en lien avec le suivi du plomb et du cuivre dans l'eau potable.
  - Période de vacances été 2013 et fermeture du bureau municipal.
16. Projet de loi-cadre sur la décentralisation (résolution d'appui).
17. Administration : dossiers prioritaires 2013 :
- Classement : élagage des dossiers, archivage, dédoublement de dossiers... (mai-sept.)
  - Programme TECQ (projet d'asphaltage) jusqu'à la fin des travaux.
  - Élections 2013 (procédures électorales) d'avril à novembre 2013.
  - Gestion des ressources humaines (descriptions des postes de travail....) de septembre à octobre 2013.
  - Programme PCPC : subvention pour mettre en place un poste de coordination des mesures d'urgence (génératrice, système de communication....) de septembre à octobre 2013 et dépôt en novembre 2013; réalisation sur acceptation du projet été 2014.
  - Indicateurs de gestion 2012 à transmettre au MAM (mai).
  - Prévisions budgétaires 2014 : soumission pour la toiture de l'édifice municipal; soumission pour voute au sous-sol; études des projets pour 2014 (développement économique et / ou autres) de novembre à décembre 2013 après les élections.
18. Varia.
19. Correspondance.
20. Levée de la session ordinaire.

### **PROCÈS-VERBAL**

- 2013-05-4611 1. Ouverture de la session ordinaire.
- Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que la session ordinaire soit ouverte.  
**Adoptée.**
- 2013-05-4612 2. Adoption de l'ordre du jour.
- Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.  
**Adoptée.**
- 2013-05-4613 3. Adoption des procès-verbaux du 2 et du 16 avril 2013.
- Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que les procès-verbaux du 2 et du 16 avril 2013 soient adoptés.  
**Adoptée.**
4. Rapport des élus municipaux.  
Rapport du maire sur les dossiers traités par la MRC du Granit.
5. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement.
- Rapport de l'inspecteur.
  - Demande d'autorisation d'utiliser un abri d'auto comme abri de matériaux de construction pour 2013.
- 2013-05-4614
- Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité d'autoriser M. Richard Boisclair à utiliser son abri d'auto comme abri pour ses matériaux de construction jusqu'à la fin des travaux de construction.  
**Adoptée.**

➤ Tournée des nuisances.

Point d'information qu'une tournée des nuisances est entreprise et que les dossiers seront présentés et étudiés en atelier de travail.

6. Questions du public.

Demande d'un citoyen relativement aux travaux d'asphaltage de la rue Nicholson.  
Demande d'achat du terrain situé à l'intersection de la Rue du Ruisseau et du chemin Nicholson.

7. Administration :

**Dépôt du rapport mensuel des revenus et dépenses.**

Adoption des dépenses.

2013-05-4615

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que les dépenses soient **adoptées**. Administration : chèque no.1833 à 1877. Salaires : chèque no. 708 a 723.

Résolution affectation travaux de voirie vs fonds carrières et sablières

2013-05-4616

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que :

- 10% du fonds réservé « carrière et sablières » soit affecté aux dépenses d'administration, soit un montant de 7,606.00\$;
- 35% du fonds réservé « carrière et sablières » soit affecté aux travaux de voirie été-2013, soit un montant de 23,960.00\$;
- 55% du fonds réservé « carrière et sablières » soit conservé pour les travaux

Fonds « Carrières et sablières »	% Affecté	\$ Affecté	Cumulatif
2009-2012	100%	0.00 \$	76,063.00 \$
Administration	10 %	7,606.00\$	64,457.00 \$
Voirie été-2012	35%	23.960.00\$	44,497.00 \$
Réserve pour le futur	55%		44,497.00 \$

**Adoptée.**

**Réclamation de TPS sur allocations non imposables 2009-2013).**

Point d'information à savoir que le montant de la récupération de la TPS sur les revenus non-imposables des élus municipaux, de janvier 2009 au 30 juin 2013; est de 1,168.28 \$.

**Achat outil pour le garage : fusil à graisser.**

2013-05-4617

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité de vérifier la nécessité d'acheter un fusil à graisser alors qu'il y en a trois (3) dans le garage pour trois (3) types de graisse.

**Adoptée**

**Services sanitaires D. Fortier** : facturation de Philippe Mercier pour la réparation du câble de téléphone (coin rang Sainte-Marie et rue McDonald, entre la propriété de M. Ronald Rousseau et M. McCaffery) à la demande de l'employé municipal.

2013-05-4618

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité d'acquitter la facture de Philippe Mercier, au montant de 115.55\$ et que dans l'avenir le procède pas à faire exécuter les réparations pour les dommages causés par un tiers.

**Adoptée.**

**Table des MRC** – soirée d'information sur les sanctions administratives et le rehaussement des sanctions pénales en matière d'environnement (Sherbrooke, mardi 28 mai par Me Bernadette Doyon).

2013-05-4619

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que M. Claude Turcotte, marie, soit mandaté pour représenter la municipalité à cette rencontre.

**Adoptée.**

**Guide de gestion de la sécurité routière des camions lourds (nouvelle réglementation).**

Point d'information que nous avons fait l'acquisition dudit guide à l'intention des employés de voirie et de l'administration.

2013-05-4620

8. Demande achat du terrain situé à l'intersection de la Rue du Ruisseau et de la rue Nicholson pour construire un garage.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le conseil évalue la demande en lien avec les dispositions prises pour la vente des terrains de la Rue du Ruisseau (cf. Résolution no. 2012-01-4226).  
**Adoptée.**

9. Voirie

Rapport mensuel de l'employé municipal : dépôt du rapport mensuel de l'employé de voirie.

Une tournée des chemins est prévue pour la semaine prochaine afin d'établir les priorités en comité de travail.

Dame de castor dans le Gisla : travaux projetés.

2013-05-4621

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que M. Richard Boisclair soit autorisé à exécuter les travaux projetés pour solutionner le problème des dames de castors dans le rang Gisla; que les travaux soient exécutés avec le soutien de l'employé de voirie si nécessaire.

**Adoptée.**

Offres de services.  
Dépôt des offres de services.

10. CCU (comité consultatif d'urbanisme) : recommandation d'une dérogation mineure.

2013-05-4622

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de comité consultatif d'urbanisme, résolution **No. 2013-04-82, ci-dessous au long reproduit et faisant partie intégrante de la présente résolution.**

COMITÉ CONSULTATION D'URBANISME  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE M. MAXIME MORIN

OBJET : Demande de construction d'un garage d'une superficie dérogatoire.

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de dérogation mineure porte sur la construction d'un garage de 26' x 36', d'une superficie de (936 pi<sup>2</sup>) avec des murs de 12 pieds (cf. : règlement de zonage, article 7.3.3 « c »);

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement de zonage permet une construction d'au plus de 24'x32' soit une superficie maximale de 807 pi<sup>2</sup>; ceci représente approximativement une dérogation de l'ordre du 129 pi<sup>2</sup>;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité consultatif d'urbanisme ont étudié la demande de dérogation mineure de Monsieur Maxime Morin.

**CONSIDÉRANT QUE** l'immeuble situé au 414 rang Sainte-Marie est porté au rôle d'évaluation au nom de M. Maxime Morin à titre de propriétaire unique;

**CONSIDÉRANT QUE** l'inspecteur en bâtiment et en environnement a vérifié que la demande a été dûment complétée et qu'elle est accompagnée des documents exigés;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** vérification terrain de la localisation projetée dudit bâtiment est conforme à la réglementation de zonage, **article 7.3.2**, relativement aux marges de reculs et qu'un croquis vient attester la localisation future de la nouvelle construction;

**CONSIDÉRANT QUE** la hauteur du projet de construction est inférieure au bâtiment principal et d'au plus 6m de hauteur tel que précisé à l'article 7.3.3 « b » du règlement de zonage;

**CONSIDÉRANT QU'**antérieurement des demandes de construction de garages dérogatoires ont été accordées pour une superficie excédentaire allant de 144 pi<sup>2</sup> à 187 pi<sup>2</sup>;

**CONSIDÉRANT QUE** la superficie combinée de tous les bâtiments accessoires (projet de construction 936 pi<sup>2</sup>) représente approximativement 2% de la superficie du lot (40 000 pi<sup>2</sup>) et respecte la norme de 10% tel que prévue au règlement de zonage, article 7.3.3, paragraphe « d »;

**CONSIDÉRANT QUE** le motif de la demande de dérogation mineure est pour permettre au demandeur de remiser son tracteur avec sa chargeuses et autres machineries outils auquel cas il lui serait impossible de remiser sa machinerie;

**CONSIDÉRANT QUE** le demandeur conserve l'usage résidentiel

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

**CONSIDÉRANT QUE** l'acceptation de la dérogation mineure ne constitue pas un droit acquis, en cas de destruction du bâtiment, le demandeur devra se conformer à la réglementation en vigueur pour reconstruire.

**Pour ces motifs,**

Sur proposition d'Armelle Ruaudel, il est résolu à l'unanimité que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal :

- (1) Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;
- (2) l'acceptation de la demande de dérogation mineure de Monsieur Maxime Morin en autorisant la construction d'un garage 26'x36', d'une superficie de 936pi<sup>2</sup> plutôt que 807pi<sup>2</sup> comme le prévoit le règlement de zonage;
- (3) toutes les autres normes prévues au Plan et règlements d'urbanisme et de zonage sont applicables;
- (4) l'immeuble ne pourra faire l'objet d'une seconde dérogation mineure tel que le prévoit le Règlement no. 2012-72 RÉGLEMENT DE DÉROGATIONS MINEURES AUX RÉGLEMENTS DE ZONAGE ET LOTISSEMENT.

**Adoptée.**

11. Demande d'occupation du domaine public de M. Marc Boily.

Point d'information sur la problématique rencontrée avec la demande de couverture d'assurance responsabilité du demandeur.

12. Entente avec la Ville de Lac-Mégantic pour les interventions en espace clos, en hauteur, en forêts et autres types de sauvetages ne relevant pas de l'entente de service incendie de Nantes.

**Réponse attendue**

13. Transport collectif vs CSM : Horaire, coûts, activités, OTJ.

Point d'information sur le service de transport collectif en lien avec l'utilisation des services du CSM, Lac-Mégantic ainsi que de l'opportunité offerte au service d'animation estivale.

## 14. Avis de motion : adoption d'un règlement sur le stationnement.

Avis de motion est donné par Richard Nadeau à l'effet que lors de la prochaine session ordinaire du conseil municipal, il y aura adoption du règlement sur le stationnement.

## 15. Suivis divers :

- Site WEB (visiteurs).
- École La Source de Nantes : lettre de remerciement
- Gestion des eaux pluviales : lettre d'information.
- Règlement sur la qualité de l'eau potable – Guide préliminaire d'évaluation et d'intervention en lien avec le suivi du plomb et du cuivre dans l'eau potable.
- Période de vacances été 2013 et fermeture du bureau municipal : 14 juillet au 3 août avec reprise de l'horaire habituel, lundi, le 5 août 2013.

## 16. Projet de loi-cadre sur la décentralisation.

## Résolution d'appui au Livre blanc municipal

2013-05-4623

**ATTENDU QUE** le 23 novembre 2012, l'union des municipalités du Québec (UMQ) a procédé au lancement du Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu »;

**ATTENDU QUE** le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » est le fruit d'une très vaste consultation qui a été amorcée il y a près de deux ans et que ce chantier sur l'avenir des municipalités est un projet inclusif et collectif qui s'est inspiré premièrement d'une consultation citoyenne, puis du rapport d'un Comité de sages et d'avis de nombreux experts parmi lesquels on y retrouve des universitaires, juristes et fiscalistes;

**ATTENDU QUE** ce chantier s'est concrétisé par les travaux des élues et élus municipaux et représentants des municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec;

**ATTENDU QUE** le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » porte sur l'avenir des municipalités et en propose une vision renouvelée en définissant la municipalité comme un lieu qui place la personne et la famille au centre de ses préoccupations, son développement reposant sur les valeurs du développement durable et de l'éthique et sa gestion favorisant la participation citoyenne, la transparence et l'imputabilité;

**ATTENDU QUE** le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » propose un nouveau partenariat Québec-municipalités basé sur les principes de subsidiarité, d'efficacité et de bonne gouvernance favorisant le renforcement de la démocratie locale ainsi qu'une réforme fiscale et financière permettant un meilleur contrôle des dépenses et une diversification des sources de revenus;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité d'appuyer le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » de l'UMQ qui propose des changements profonds dont deux propositions maîtresses, soit une Charte des municipalités du Québec pour rapprocher les décisions du citoyen et une réforme fiscale et financière qui sort les municipalités de la dynamique actuelle ainsi que sept engagements du milieu municipal regroupés en 31 recommandations.

**Adoptée.**

## 17. Administration : dossiers prioritaires 2013 :

- Classement : élagage des dossiers, archivage, dédoublement de dossiers... (mai-sept.)
- Programme TECQ (projet d'asphaltage) jusqu'à la fin des travaux.
- Élections 2013 (procédures électorales) d'avril à novembre 2013.
- Gestion des ressources humaines (descriptions des postes de travail....) de septembre à octobre 2013.
- Programme PCPC : subvention pour mettre en place un poste de coordination des mesures d'urgence (génératrice, système de communication....) de septembre à octobre 2013 et dépôt en novembre 2013; réalisation sur acceptation du projet été 2014.
- Indicateurs de gestion 2012 à transmettre au MAM (mai).
- Prévisions budgétaires 2014 : soumission pour la toiture de l'édifice municipal; soumission pour route au sous-sol; études des projets pour 2014 (développement économique et / ou autres) de novembre à décembre 2013 après les élections.

## 18. Varia.

## Balayage de la rue Saint-Ambroise

2013-05-4624

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que l'employé municipal procède au balayage de la rue Saint-Ambroise, depuis l'intersection de la rue McDonald et qu'il loue un balai à cet effet.

Adoptée.

## 19. Correspondance.

- Rapport de la MMQ
- Inscription pour l'Université rurale Québécoise en septembre prochain pour différentes activités.
- Planification stratégique 2013-2015 pour améliorer la qualité et la sécurité des soins et services dispensés à la clientèle en conformité avec les normes reconnues
- Info-Lambton mai 2013
- Participation à 17e édition des journées de la culture septembre 2013
- Salon des marchés municipaux au Kiosque 305, mai 2013.
- Gestizone, entreprise spécialisée en environnement près de chez nous.
- Projet de sensibilisation à la surveillance de la qualité de l'eau des puits individuels.
- Dispositif de levage pour couvercle d'égout.
- Le Brumisateur, outil qui permet d'éliminer la poussière.
- Cinq municipalités s'engagent pour la protection du Grand lac Saint-François.
- Journée nationale du sport et de l'activité physique du 2 au 5 mai 2013.
- Application d'herbicides pour l'entretien annuel des emprises ferroviaires du chemin de fer Montréal Maine & Atlantique (MMA) pour l'année 2013.
- Invitation aux élus à présenter leur candidature pour les prix Jean-Marie Moreau et leadership municipal.
- M'impliquer en politique municipale.
- Communiqué du ministre de la santé et des services sociaux pour le projet amie des aînés.
- Trans-Action – Cultivons l'intergénération – Offre d'atelier en saine alimentation pour les parents.
- Résolution de la Municipalité de Marston-Canton pour leur désaccord à la demande d'annexion de la Ville de Lac-Mégantic à l'égard d'une partie du territoire de la Municipalité de Nantes.

## 20. Levée de la session ordinaire.

2013-05-4625

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que la session ordinaire soit levée à (21 :10)

**Adoptée.**

Claude Turcotte,  
Maire

Noëlla Bergeron  
Directrice gén. sec-très.

Je déclare que nous avons les crédits nécessaires pour couvrir les dépenses engagées lors de la présente session. Certificat de crédit no : 2013-05

